

La part des jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont pas en formation et n'ont aucun diplôme ou seulement le diplôme national du brevet a diminué régulièrement entre les années 1980 et 2000. Depuis le début des années 2000, la baisse est moins prononcée. Par ailleurs, 9 % des élèves arrêtent leurs études avant d'atteindre la fin du second cycle du secondaire.

RÉDUIRE le nombre de personnes insuffisamment instruites et formées est un enjeu politique fort pour notre société. Plusieurs indicateurs sont disponibles afin d'estimer le « faible niveau d'études ».

Sortir sans diplôme de formation initiale peut entraver l'insertion professionnelle. *A contrario*, être diplômé et continuer à se former permettent une meilleure insertion dans la vie professionnelle. À cet égard, les jeunes Français sortent mieux armés du système éducatif initial aujourd'hui qu'hier. En effet, la proportion de « sortants précoces » – c'est-à-dire de jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ne poursuivent pas d'études ou de formation et ne détiennent aucun diplôme ou que le brevet des collèges – est passée de 40 % à la fin des années 1970 à 15 % à la fin des années 1990 (*figure 25.1*). La baisse sensible des années 1980 et 2000 est concomitante à l'objectif d'amener 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat ainsi qu'au développement de l'enseignement technologique et professionnel.

L'indicateur baisse sensiblement en 2013 (9,7 %) et en 2014 (8,5 %). Il est cependant délicat d'attribuer cette baisse à une seule diminution du faible niveau d'études. En effet, le questionnaire français de l'enquête Emploi a

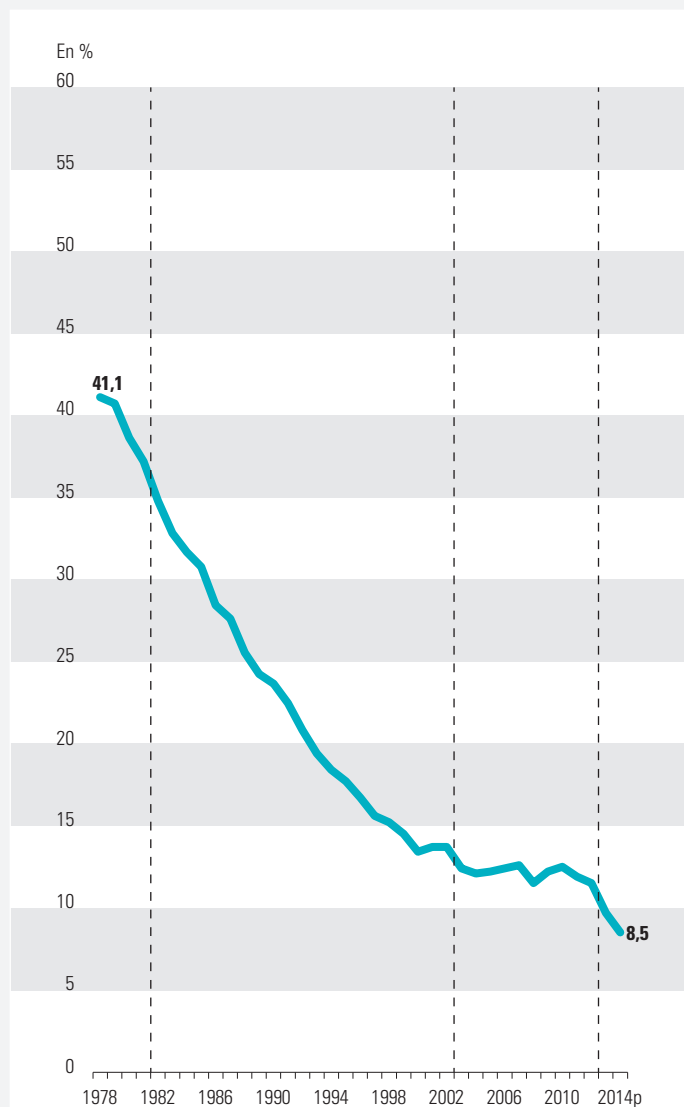
été fortement remanié en 2013 et a ainsi induit une rupture de série entre 2012 et les années suivantes. L'Union européenne vise pour 2020 un pourcentage de « sortants précoces » de moins de 10 %. Il était de 18 % en 2000 et de 11,1 % en 2014. Sa proportion modérée de sorties précoces situe la France en bonne position dans l'Union européenne (*figure 25.3*).

On évalue aussi en France le niveau des études accomplies à la fin de l'enseignement secondaire en analysant la sortie du système éducatif selon la classe atteinte à partir des statistiques scolaires. La part de jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires avant la fin du second cycle, stable aux alentours de 7,5 % depuis 2005, a augmenté de 2 points en 2010 et de 0,5 point en 2011 (10,1 %), avant de diminuer de 1,6 point en 2012. La forte augmentation en 2010 est liée au regroupement des sorties de première professionnelle avec celles de seconde puisque ces jeunes ne sont pas allés jusqu'au bout de leur formation. En 2013, la légère augmentation est liée à une démographie plus favorable des effectifs de collégiens : la génération 2001 qui entre au collège est plus importante que la génération 1997 qui en sort. Ainsi, même avec un taux de sortie moindre en 2013, les sortants de ce niveau sont plus nombreux (*figure 25.2*). ■

Les « sortants précoces » sont les jeunes âgés de 18 à 24 ans qui n'ont pas suivi de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête et n'ont pas terminé avec succès un enseignement secondaire du second cycle. Ils sont estimés ici à partir de l'enquête Emploi de l'Insee.

L'enquête Emploi est réalisée un mois donné (mars) jusqu'en 2002, puis en continu depuis 2003. Le questionnaire de l'enquête Emploi a été fortement rénové en 2013, provoquant une nette rupture de série. L'intervalle de confiance de l'indicateur est de 1 point.

25.1 – Proportion de sortants précoces de 1978 à 2014



p : données provisoires.

Lecture : en 2014, la proportion de sortants précoces, c'est-à-dire de jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont pas en formation et qui n'ont aucun diplôme ou au plus le diplôme du brevet est de 8,5 %. Cette proportion était de 38,6 % en 1980.

Champ : France métropolitaine, 2012-2013-2014 données provisoires.

Sources : Insee, enquêtes Emploi ; calculs : MENESR-DEPP

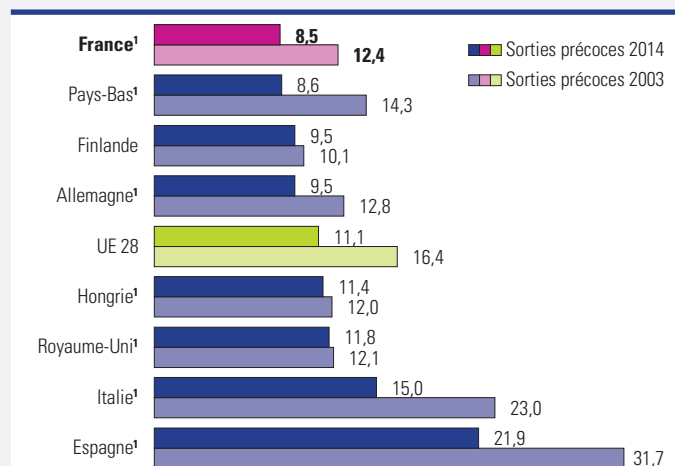
25.2 – Les sorties de l'enseignement secondaire par classe (en %)

	Année de sortie de l'enseignement secondaire						
	2000	2005	2009	2010	2011	2012	2013
Classe atteinte							
Terminale générale et technologique	53,8	55,5	54,4	55,0	53,9	51,6	55,5
Terminale professionnelle (baccalauréat professionnel et BP)	13,1	14,4	17,1	17,8	23,3	28,1	24,6
Total sorties au niveau du baccalauréat	66,9	69,9	71,5	72,8	77,2	79,7	80,1
Première année de baccalauréat professionnel en deux ans et BP	2,4	2,6	2,1	0,7	0,5	0,4	0,2
Année terminale de CAP ou de BEP	21,3	19,9	18,8	16,8	12,2	11,4	10,7
Total sorties au niveau du CAP-BEP	23,7	22,5	20,9	17,5	12,7	11,8	10,9
Seconde ou première générale et technologique	2,4	2,0	1,8	1,3	1,0	1,1	1,1
Première professionnelle	-	-	-	2,3	3,8	2,4	2,9
Seconde professionnelle	-	-	0,7	2,4	2,6	2,4	2,2
Premier cycle, première année de CAP ou de BEP	7,0	5,6	5,1	3,7	2,7	2,6	2,8
Total sorties avant la fin du second cycle du secondaire	9,4	7,6	7,6	9,7	10,1	8,5	9,0
Total des élèves sortant de l'enseignement secondaire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine.

Sources : MENESR-DEPP systèmes d'information Scolarité (effectifs scolaires du MENESR) et SIFA (effectifs des CFA), système d'information SAFRAN (effectifs scolaires du ministère en charge de l'Agriculture).

25.3 – Proportions de jeunes de faibles niveaux d'études (en %)



1. Ruptures de série d'impact peu visible en Allemagne, Hongrie, Italie et Pays-Bas et ruptures de séries significatives en France (2013 et 2014) et au Royaume-Uni.

Source : Eurostat, enquêtes sur les force de travail 2014 et 2007 (année entière).